

Éducation thérapeutique du patient

Replacer le patient au cœur du système de soins est la finalité de la politique de santé mise en œuvre par les pouvoirs publics. Un objectif rappelé par Madame Roselyne Bachelot-Narquin, à l'occasion de la remise officielle du rapport *Pour une politique nationale d'éducation thérapeutique du patient* de Christian Saout, Bernard Charbonnel et Dominique Bertrand. La ministre chargée de la santé a d'ores et déjà proposé d'intégrer un article sur cette question dans le projet de loi « Patients, santé et territoires » et de créer un fonds national pour le financement. L'objectif est d'aider les personnes atteintes de pathologies chroniques à devenir plus autonomes, par l'appropriation de compétences permettant d'améliorer leur qualité de vie. Parmi les 24 recommandations, l'autonomisation du patient grâce à l'éducation thérapeutique dans le cadre d'un plan coordonné de soins est mise en avant, de même que le rôle primordial que devraient jouer les Agences régionales de santé dans l'habilitation, la planification du maillage régional et l'évaluation des programmes et des équipes impliquées. Pour apporter les réponses adaptées aux besoins des patients, le rapport insiste sur le fait que l'éducation thérapeutique du patient concerne tous les soignants en formation initiale et continue. L'INPES se félicite de ce rapport et participera activement à sa mise en œuvre.

ÉVÉNEMENT Tabac : une campagne de l'INPES incite les jeunes à résister

Pour relancer la diminution du tabagisme chez les Français de 15 à 24 ans, l'INPES a conçu une nouvelle campagne de prévention, visible notamment à la télévision et au cinéma depuis le 20 septembre. Le concept : dévaloriser les représentations du tabac en mettant l'accent sur le manque de liberté et la manipulation des jeunes par les cigarettiers.



En dépit des connaissances actuelles sur les dangers du tabac, la prévalence des fumeurs chez les jeunes reste élevée. Dans un premier temps, les hausses de prix successives avaient provoqué une baisse très importante de la prévalence chez les 15-25 ans : de 44,5 % en 2000, elle était tombée à 36,4 % en 2003. Cependant, les 18-25 ans semblent s'être accommodés de ces hausses de prix et retrouvent désormais un niveau de consommation proche de celui de 1999. En revanche, la tranche des 15-17 ans, passée de 37 % en 2000 à 27,4 % en 2003, s'est stabilisée à ce niveau, certes en retrait, mais encore trop élevé¹.

Une image erronée

Fumer bénéficie encore d'un *a priori* positif auprès des jeunes. Symboliquement, la cigarette représente une certaine prise d'indépendance et de liberté vis-à-vis des parents. Cette image est en totale contradiction avec la nature même du tabac, produit hautement addictif, et l'attitude manipulatrice des cigarettiers.

La campagne de l'INPES met à jour ce décalage entre perception du produit et nocivité réelle. Son credo : l'idée d'un acte dit « cool », libre et adulte n'est pas compatible avec la réalité, à savoir l'entrée dans une dépendance voulue et créée par les industriels. Elle fait prendre conscience aux 15-24 ans que la cigarette les prive de leur liberté, valeur chère à leurs yeux. Ce discours s'inscrit dans la continuité des campagnes précédentes menées auprès des jeunes.

Le tabac décide pour vous

Jusqu'au 14 octobre, les Français peuvent voir les deux spots de la campagne à la télévision. Ils mettent en scène plusieurs adolescents dans leur vie de tous les jours : à la sortie des cours, dans une chambre, dans un bar, devant l'ordinateur... des endroits stratégiques et des situations qui peuvent amener à fumer. À leurs côtés, un personnage intervient pour guider leurs gestes et les inciter à fumer. Agissant sans que ses « victimes » en aient conscience, ce protagoniste incarne la manipulation des industries du tabac. Les films se concluent par la signature : « Ne laissez pas le tabac décider pour vous. » Ils renvoient aussi vers le site internet www.vous-decidez.fr. Diffusés sur les chaînes hertziennes, et certaines chaînes du câble ou du satellite qui ciblent les jeunes, les spots sont également visibles au cinéma.

Parallèlement, plusieurs opérations de terrain soutiennent ce discours. L'objectif : diffuser le message aux moments propices à la cigarette. Un dépliant a ainsi été distribué devant 1 000 lycées de 145 villes de France avec pour slogan « Après les cours, le tabac décide pour vous. » Dans les cafés et restaurants, des cartes postales déclinent la même idée, que l'on retrouve également sur les paravents délimitant les espaces fumeurs de grandes discothèques, ainsi que sur les façades et portes de certains cinémas. L'ensemble de ces supports invitent à se rendre sur le site internet.

www.vous-decidez.fr

Mis en ligne le 11 septembre, le site s'ouvre sur un film interactif reprenant le principe des spots télévisés. Au fur et à mesure des scènes, des messages informatifs sont délivrés. Ces derniers se modifient si le visiteur « résiste » à la tentation du tabac en cliquant sur une touche de son clavier. Le portail propose également des outils pour évaluer son degré de dépendance (test de Fagerström), calculer les économies réalisées grâce à l'arrêt du tabac et mesurer son degré de motivation.



→ Comment contrer l'imagerie positive créée autour de la cigarette ?

Il suffit de rendre publiques les méthodes des industriels. Un exemple : chez les cigarettiers, les jeunes sont appelés « pré-fumeurs » ou « apprentis ». Les adolescents représentent, selon leurs propres mots, l'avenir du business cigarettier. De fait, leur stratégie marketing s'est concentrée sur les enfants : les cigarettes en chocolat, ou encore la mascotte d'un cigarettier, déclinée en peluches, en bandes dessinées, etc. Il ne leur reste plus qu'à inventer la « nico-tétine » ! Plus largement, l'industrie du tabac utilise les grands espaces, la musique, le cinéma d'action, etc. Tous ces canaux véhiculent des valeurs de liberté. Mais en réalité, la cigarette rend prisonnier ! Le niveau de dépendance à la nicotine est équivalent à celui de l'héroïne ou de la cocaïne.

→ Depuis quelques années, la prévention aborde moins les risques sanitaires et attaque de front le tabac. Pourquoi ce changement ?

Connaître les dangers de la cigarette n'a jamais empêché le tabagisme. J'en veux pour preuve le nombre de médecins fumeurs ! De plus, évoquer la maladie n'a que peu d'impact sur les jeunes. L'argument « santé » se situe dans une échelle de temps qui les dépasse. Sans compter le sentiment d'invincibilité qui les habite ! Si l'on choisit de communiquer sur cet enjeu, il faut montrer du vrai. Il y a quelques années, un film du Comité national contre le

tabagisme (CNCT) donnait à voir un cancéreux en phase terminale. Cette campagne a ouvert la voie à un discours plus musclé. Mais le vrai changement est intervenu en 2003 avec le lancement du plan cancer et la fameuse phrase de Jacques Chirac : « Je déclare la guerre au tabac. »

À votre avis, quels sont les angles d'attaque les plus efficaces ?

En premier lieu, la dénormalisation de la cigarette. L'interdiction de fumer dans les lieux publics a largement fait évoluer les choses. Mais je souhaiterais qu'on aille plus loin : qu'on impose le paquet générique¹ et la vente sous le comptoir². Que la cigarette devienne un produit qu'on ne montre pas. Il faut aussi insister sur les méthodes manipulatoires des cigarettiers : les adolescents n'aiment pas qu'on les trompe. Ensuite, il ne faut pas oublier le rôle des parents. Il est important qu'ils sachent dire « je t'interdis de fumer », même s'ils sont fumeurs. Ils doivent veiller aussi à ne pas trop donner d'argent de poche. Mais la méthode la plus efficace reste l'augmentation des taxes. Statistiquement, quand le prix à payer monte de 10 %, les ventes de cigarettes baissent de 4 % en moyenne et jusqu'à 8 % chez les jeunes.

* Professeur de médecine, président d'honneur de l'Alliance contre le tabac.

1. Paquet dépourvu d'illustration, ne comportant aucun signe distinctif de la marque, hormis son nom.

2. Sans que les paquets soient visibles par le client potentiel.

THÉMA Prévenir les conduites dopantes et le dopage sportif

SPORT, TRAVAIL, ÉTUDES... DANS CES DOMAINES, LA RECHERCHE DU DÉPASSEMENT DE SOI ET DE LA PERFORMANCE À TOUT PRIX PEUT INCITER À LA CONSOMMATION DE TOUTES SORTES DE SUBSTANCES. L'INPES DIFFUSE DEUX DOCUMENTS – L'UN POUR LE GRAND PUBLIC, L'AUTRE POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ – AFIN DE MIEUX PRÉVENIR CES PRATIQUES.

Pour améliorer leurs performances, affronter une situation difficile ou éviter un échec, les sportifs – mais aussi les étudiants et les actifs – sont parfois amenés à consommer des vitamines, compléments alimentaires, médicaments détournés de leur usage, substances psychoactives, voire (dans le champ sportif) diurétiques ou anabolisants. Les conséquences de telles pratiques ne sont pas les mêmes selon que la substance est légale ou non, réglementée ou non, selon l'usage qui en est fait (occasionnel, régulier), sa dangerosité et le contexte de sa consommation. C'est pourquoi, dans le cadre du renforcement de la politique de lutte contre le dopage adoptée par les pouvoirs publics, l'INPES publie deux documents d'information sur ce thème.

CONDUITES DOPANTES ET DOPAGE
Se doper ou pas ? la brochure grand public, est principalement destinée aux jeunes sportifs amateurs et aux étudiants.

Elle insiste tout d'abord sur la distinction entre « conduite dopante » et « dopage sportif ». On parle de « conduite dopante » lorsqu'une substance est utilisée dans le but de surmonter un obstacle, réel ou supposé (examen, entretien d'embauche, travail difficile, épreuve sportive, etc.), à des fins de performance. La notion de « dopage » ne concerne, pour sa part, que les sportifs qui, dans le cadre de compétitions, utilisent des substances interdites inscrites sur une liste établie chaque année par l'Agence mondiale antidopage (AMA). La brochure aborde ensuite les motivations à l'origine de telles conduites, les produits utilisés, les risques pour la santé et rappelle la législation en vigueur. Elle donne également des conseils pour être performant (intellectuellement et physiquement) sans recourir aux produits dopants et fournit une liste de supports et de lieux de prise en charge pour se faire aider. Largement diffusée, cette brochure pourra notamment être remise au jeune par son médecin

lors de la consultation d'aptitude à la pratique du sport.

INFORMER LES PROFESSIONNELS
Performances, dopage et conduites dopantes s'inscrit dans la collection « Repères pour votre pratique » destinée aux professionnels de santé et il s'adresse plus spécifiquement aux généralistes, pédiatres et médecins des fédérations sportives. Ce document recense d'abord les occasions permettant au médecin d'aborder le sujet du dopage et/ou des conduites dopantes : demande d'un produit (pour passer un examen, lutter

contre une fatigue professionnelle, prendre la parole en public, etc.) ou, pour les sportifs, délivrance d'un certificat de non-contre-indication à la pratique du sport. Il revient également sur les facteurs qui peuvent motiver une conduite dopante et/ou un dopage sportif. Enfin, il donne des exemples de questions pour faciliter l'ouverture du dialogue, des repères pour préciser les objectifs de l'entretien et des pistes d'orientation pour une prise en charge spécifique, ainsi qu'un certain nombre de ressources pour les patients (sites internet et numéro vert). ■

Recherche de l'amélioration des performances à l'adolescence (Source : Enquête ESCAPAD 2002)

Jeunes de 18 ans ayant eu recours au moins une fois dans leur vie à des produits pour améliorer :

Les résultats scolaires ou intellectuels

22,3 % des garçons

38,3 % des filles

Les performances physiques ou sportives

7,6 % des garçons

3,6 % des filles

FOCUS Protéger les tout-petits !

LES GASTRO-ENTÉRITES ET LES BRONCHIOLITES SÉVISSENT CHAQUE HIVER. DES GESTES SIMPLES PERMETTENT D'EN LIMITER LA PROPAGATION ET D'EN PRÉVENIR LA GRAVITÉ. DANS CETTE PERSPECTIVE, LES DÉPLIANTS *LA BRONCHIOLITE ET DIARRHÉE DU JEUNE ENFANT, ÉVITEZ LA DÉSHYDRATATION !*, ÉDITÉS PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET L'INPES, DÉLIVRENT DES CONSEILS AUX PARENTS.

Édités à plus de 1,5 million d'exemplaires, les deux dépliants sont diffusés conjointement auprès des médecins, des crèches, dans les caisses primaires et régionales d'Assurance maladie, les centres de protection maternelle et infantile. Ils ont pour objectif de sensibiliser et d'informer les parents sur la conduite à tenir face à ces deux risques qui menacent nourrissons et jeunes enfants. En période d'épidémie de gastro-entérite, la vigilance est primordiale. Principal danger pour les tout-petits : la déshydratation que peut provoquer la diarrhée. Le dépliant *Diarrhée du*

jeune enfant, évitez la déshydratation ! préconise l'administration d'une solution de réhydratation orale (SRO), moyen le plus efficace d'éviter et de traiter la déshydratation. Il recommande également de proposer régulièrement à l'enfant de manger. Il conseille de surveiller sa température, son comportement, ainsi que le nombre de selles, de vomissements, de biberons bus et d'aliments consommés. Par ailleurs, le document invite à contacter un médecin dès l'apparition des symptômes et à le rappeler s'ils persistent. Enfin, il indique comment préparer une solution de réhydratation orale

et suggère d'en conserver chez soi afin de pouvoir agir rapidement en cas de diarrhée. Les numéros d'urgence figurent à la fin du dépliant.

Outre sa diffusion *via* les réseaux professionnels, ce dépliant sera encarté dans cinq titres de presse à destination des mères de jeunes enfants.

L'hiver est propice à la bronchiolite. Ainsi, chaque année, cette maladie particulièrement

contagieuse touche 30 % des enfants de 0 à 2 ans. Le dépliant *La bronchiolite* rappelle les modes de transmission du virus – éternuements, toux, mains, etc. – et les réflexes à adopter pour prévenir les risques de contamination. Il indique également la conduite à suivre en cas de maladie déclarée. Enfin, ce document, au ton rassurant, oriente vers le médecin traitant et le kinésithérapeute – principal acteur du traitement. ■

LA SOLUTION DE RÉHYDRATATION ORALE (SRO)



Elle n'empêche pas la diarrhée, mais prévient la déshydratation. Prescrit par un médecin, le soluté est remboursé, mais il est également disponible dans toutes les pharmacies sans ordonnance. Il est recommandé de toujours en avoir chez soi. Un nourrisson peut boire plusieurs biberons de SRO par jour. Il est donc conseillé de lui en proposer régulièrement.

À noter : aucune autre boisson (eau, lait, sodas, etc.) n'est aussi efficace que la SRO.

DÉCRYPTAGE Alcool : intervenir en santé au travail

LES INTERVENTIONS BRÈVES MENÉES EN SANTÉ AU TRAVAIL POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ALCOOL SONT-ELLES EFFICACES ? LES PREMIERS RÉSULTATS DE L'ÉTUDE EIST¹ – PRÉSENTÉS DANS LE N° 14 DE LA COLLECTION « ÉVOLUTIONS » – DÉMONTRENT LEUR PERTINENCE, NOTAMMENT AUPRÈS DES FEMMES ET DES PLUS JEUNES.

Les interventions brèves en matière d'alcool ont montré leur efficacité en soins primaires et sont largement recommandées par les autorités sanitaires nationales et internationales. L'étude EIST, initiée dans le cadre du programme « Boire moins, c'est mieux » par l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie, visait à mesurer l'efficacité de ce type d'intervention dans le cadre des services de santé au travail. En effet, 28 % des 18 millions de salariés suivis par un médecin du travail ne voient que ce médecin dans l'année. Cette étude s'est déroulée dans 15 centres de médecine du travail. Convoqués pour une visite obligatoire, 33 488 salariés ont été invités à remplir le questionnaire AUDIT (*Alcohol Use Disorders Identification Test*) en salle d'attente. Ceux dont le score a révélé une consommation à risque sans dépendance (7,1 % des répondants, soit

787 personnes) ont été répartis en deux groupes. Les salariés du premier groupe ont bénéficié d'une intervention brève délivrée par le médecin du travail ; ceux du second groupe se sont vu remettre un document d'information. Un an après, les salariés des deux groupes ont fait l'objet d'une évaluation basée sur un nouveau questionnaire et un entretien. Les résultats de l'étude EIST révèlent une baisse de la consommation et du score à l'AUDIT plus marquée dans le groupe ayant bénéficié d'une intervention brève que dans l'autre, démontrant ainsi l'efficacité des interventions brèves au travail. Ces dernières s'avèrent particulièrement efficaces auprès des plus jeunes et des femmes. Enfin, ces résultats soulignent l'intérêt d'une information écrite (délivrance de dépliants d'information, etc.) pouvant s'inscrire en complément de l'intervention orale. ■

➔ **L'intervention brève « alcool »... Pour qui ?**
Elle s'adresse aux consommateurs excessifs, mais non dépendants, et vise en priorité une réduction de leur consommation sous les seuils usuels à risque :

- Pas plus de 3 verres par jour pour les hommes (ou 21 par semaine).
- Pas plus de 2 verres par jour pour les femmes (ou 14 par semaine).
- Pas plus de 4 verres par occasion.

De plus, il est recommandé de ne pas consommer d'alcool au moins un jour par semaine.

➔ **Un entretien en neuf étapes**
Lors d'une intervention brève, le médecin du travail :

1. Restitue le score AUDIT et sa signification.
2. Informe sur le verre standard.
3. Informe sur le risque alcool.
4. Demande au patient ce qu'il pourrait tirer comme avantage d'une baisse de sa consommation.
5. Résume la première phase de l'entretien.
6. Propose des objectifs et pose une question-clé.
7. Donne le menu des méthodes en option pour réduire sa consommation.
8. Propose un livret *Pour faire le point et/ou Pour réduire sa consommation* (inclus dans le kit *Alcool, ouvrons le dialogue*).
9. Propose un rendez-vous d'évaluation.

➔ **La pertinence des interventions brèves au travail**
La majorité des salariés ont accepté de répondre au questionnaire AUDIT. Seuls 1,8 % ne l'ont pas rendu. Par conséquent, l'étude EIST démontre aussi l'acceptabilité de la démarche et la pertinence de l'AUDIT. Le repérage permet de conseiller 6 à 10 % des salariés ayant une consommation d'alcool à risque.

1. Efficacité de l'intervention brève en santé au travail.

EN BREF

► Développer l'esprit critique



Médias et santé sont au cœur du dernier numéro de *La Santé de l'homme*. Face au foisonnement des messages sanitaires délivrés sur Internet, dans les journaux ou encore à la télévision, le magazine s'interroge sur leur crédibilité, leur impact, leurs effets, etc. Au sommaire : une mise en perspective de l'information sur la santé et une incitation à l'esprit critique, la relation du jeune public avec les différents médias ou encore la place du décryptage de l'information à l'école. De nombreux exemples d'initiatives émaillent ce numéro.

- Le numéro 396 de *La Santé de l'homme*

► Appel à communications

Les professionnels souhaitant présenter une communication lors des Journées de la prévention 2009 de l'INPES sont invités à soumettre un résumé au Comité scientifique au plus tard le 17 novembre 2008. L'appel à communications et le programme de la manifestation sont consultables sur le site de l'Institut.

- Les 5^e Journées de la prévention et l'appel à communications

► Informer sur les risques



Le ministère chargé de la santé et l'INPES rediffusent leur campagne de prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone et d'incendie domestique. Deux spots radio sont programmés du 11 au 21 octobre, du 8 au 18 novembre et du 6 au 16 décembre 2008. En complément, le dispositif prévoit la rediffusion des dépliants et des affiches *Risque d'intoxication au monoxyde de carbone*, mais aussi *Risque d'incendie*. Ces documents rappellent les précautions à prendre pour limiter les risques et indiquent les réflexes à adopter en cas d'intoxication ou de feu déclaré, ainsi que les numéros d'appels d'urgence. Une action spécifique, menée par la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, sera organisée parallèlement dans le Nord - Pas-de-Calais.

- Le dépliant *Risque d'intoxication au monoxyde de carbone*
- Le dépliant *Risque d'incendie*
- L'affiche *Le monoxyde de carbone, un gaz invisible, inodore, toxique et mortel*
- L'affiche *Un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes*

► Obésité : séminaire à Sciences Po

La Chaire santé de Sciences Po organise un séminaire intitulé *L'obésité : regards croisés sur un « nouveau » problème de santé publique*, en partenariat avec l'Association française des diabétiques et l'INPES. Au programme : dix séances de réflexion et d'échanges, d'octobre 2008 à juillet 2009. Philippe Lamoureux, Directeur général de l'Institut, interviendra lors de la première session, le 14 octobre prochain, sur le thème *Comportement alimentaire : connaissances, attitudes et représentations en matière de nutrition*.

- Présentation du séminaire et inscription

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

Santé des adolescents

L'ouvrage *La santé des élèves de 11 à 15 ans en France* présente les données françaises de l'enquête *Health Behaviour in School-aged Children*, menée en 2006 auprès de 7 154 élèves de 11, 13 et 15 ans scolarisés en France métropolitaine. Copains, école, habitudes alimentaires, activité physique, image de soi, sexualité, alcool, cannabis... sont autant de thématiques abordées dans cette étude destinée à mieux cerner les comportements et les modes de vie des jeunes.

Vaccinations

Le *Guide des vaccinations 2008* délivre à l'ensemble des professionnels de santé – et plus particulièrement aux médecins – les informations mises à jour sur le sujet. Au sommaire de cette troisième édition : le calendrier vaccinal 2008, le vaccin contre les infections à papillomavirus humains, la suppression de l'obligation vaccinale par le BCG des enfants et des adolescents ou encore les nouvelles recommandations relatives à la varicelle.

Développement durable et santé

Le n° 395 de *La Santé de l'homme* propose un dossier consacré au développement durable et à la santé. Il souligne notamment le lien entre ces deux concepts aux valeurs communes : responsabilité individuelle et collective, respect de l'autre et solidarité, prise en compte des générations futures, etc. De nombreux exemples d'initiatives menées en France, au Québec, en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse illustrent ce numéro.

Pour une meilleure information

La brochure *Alcool. Plus d'infos pour moins d'intox* est destinée aux adolescents et aux jeunes adultes. Sans leçon de morale, elle aborde l'alcool d'un point de vue scientifique et propose de nombreuses informations concernant ses effets sur l'organisme et en particulier sur le cerveau, les équivalences, ou encore les risques – accidents de la route, violence, etc. Elle revient également sur plusieurs idées reçues (l'alcool augmente le libido, fait grossir, stimule, etc.) et propose de nombreux conseils et contacts utiles.

La fiction au service de la prévention

Entre divertissement et messages de prévention, *Toi-même tu sais !!* aborde certaines questions sur la santé des populations africaines vivant en France. Diffusée cet été sur les chaînes communautaires, la première saison de cette mini-série est désormais disponible sur DVD avec, au programme, cinq épisodes respectivement consacrés au paludisme, à la contraception d'urgence, à la défenestration des enfants, à la discrimination des personnes atteintes par le VIH et à la nutrition.

équilibres

Édition : INPES

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22 – www.inpes.sante.fr

Directeur de la publication

Philippe Lamoureux

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust, Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro

Nicole Civatte, Julie-Mattéa Foures, Annick Gardies, Juliette Guillemont, Christine Jestin, Emmanuel Le Lay, Vanessa Lorto, Colette Ménard, Marie-José Moquet, Sophie Sabin, Fabienne Thomas, Isabelle Vincent, Jean-Louis Wilquin

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : Yulia Podlesnova / Fotolia.com

Dépôt légal : octobre 2008

ISSN : 1963-1936

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr

inpes
www.inpes.sante.fr

AGENDA

→ LES 9 ET 10 OCTOBRE

2^e conférence européenne sur la prévention des blessures et la promotion de la sécurité, organisée par l'association EuroSafe et la Commission de la sécurité des consommateurs, à Paris.

→ LES 14 ET 15 OCTOBRE

Colloque Dynamiques des politiques territoriales de santé : rôle et place de chacun, organisé par le Centre national de la fonction publique territoriale, à Nancy.

→ LES 16 ET 17 OCTOBRE

11^e congrès national des Observatoires régionaux de la santé (ORS), Les inégalités de santé : nouveaux savoirs, nouveaux enjeux politiques, à Marseille.

→ LES 22 ET 23 OCTOBRE

Audition publique Accès aux soins des personnes en situation de handicap, organisée par la Haute Autorité de santé, à Paris.

→ LES 23 ET 24 OCTOBRE

Réunion L'alcoologie, au cœur des problématiques de santé publique, organisée par la Société Française d'alcoologie, à l'occasion de ses 30 ans, à Paris.

→ DU 31 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

2^e édition de Kidexpo, soutenue par la Délégation interministérielle à la famille et le ministère chargé de l'éducation nationale, à Paris. Présentation de la collection « Les chemins de la santé », le vendredi 31 octobre, à 15 h, sur le stand de l'INPES.

→ LE 25 NOVEMBRE

XVI^e journée de l'IPCEM (Institut de formation professionnelle), Innovations et créativité en Éducation Thérapeutique du Patient, à Paris.

→ DU 26 AU 28 NOVEMBRE

10^e édition des Journées de veille sanitaire organisées par l'Institut de veille sanitaire, à Paris.